

Un pacte pour repenser l'€™eau dans la ville de demain

Dossier de la r daction de H2o
October 2019

10 engagements pour que nos villes de demain restent vivables

Lors du colloque du 14 octobre "Repenser l'eau dans la ville" pour concilier l'eau et l'urbanisme organis  par l'Agence de l'eau Adour-Garonne, Martin Malvy pr sident du comit  de bassin Adour-Garonne a lanc  le "Pacte pour la renaturation des villes" pour sensibiliser les citoyens et les  lus   la pr servation de l'eau dans l'am nagement urbain.   "L' talement urbain croissant et l'expansion massive des surfaces imperm abilis es sont   l'origine d'une transformation excessive, parfois m me d'une disparition du milieu naturel. Si nous ne faisons rien au plan national, c'est l' quivalent de la superficie des d partements de la Gironde et de la Haute-Garonne qui serait imperm abilis e d'ici 30 ans. Afin d' viter des impacts quelquefois irr versibles notamment sur l'eau et les milieux aquatiques, il est de notre devoir d'agir aux cot s des collectivit s pour formuler des propositions d' volution de la r glementation", a d clar  Martin Malvy.

C'est une v ritable dynamique de prise en compte de l'eau dans les documents d'urbanisme qui est propos e aux citoyens et aux maires des communes du bassin en coh rence avec la mise en  uvre des objectifs issus des Assises de l'eau. En signant ce pacte assorti de 10 engagements, les citoyens, les collectivit s et les gestionnaires de r seaux contribueront   faire du bassin Adour-Garonne, un territoire durable pour l'eau. Parmi ces mesures, les signataires du pacte s'engagent    conomiser la ressource en eau pour les consommations des b timents communaux et l'arrosage des espaces verts avec un objectif de -10 % en 5 ans et -25 % en 15 ans. Ils mettront en  uvre des bonnes pratiques pour r aliser des  conomies d'eau potable. La r utilisation des eaux us es sera encourag e afin de contribuer   l'atteinte de l'objectif de 14 millions de m tres cubes d'ici 2024 sur le bassin Adour-Garonne. L'accent sera mis sur la d simpermeabilisation des villes qui constitue un v ritable enjeu pour faciliter l'infiltration de l'eau et contribuer ainsi   la renaturation des espaces urbains.

Le pr sident du comit  de bassin demande les documents d'urbanisme PLUI, SCOT, SRADDET int grant d sormais la neutralisation des surfaces imperm abilis es et la d simpermeabilisation   l'occasion de travaux lourds.

Signer le pacte